

Envoyé en préfecture le 20/12/2018

Reçu en préfecture le 20/12/2018

Affiché le

ID : 022-200043677-20181219-D383-DE

Affiché le 21/12/2018

## DECISION N° 2018/D383

### MARCHÉS PUBLICS



## TRAITEMENT DES REFUS ET DES DECHETS VERTS

La commission d'appel d'offres réunie le 18 décembre 2018 a retenu :

- L'entreprise SITA SUEZ pour le marché de traitement des refus de tri issus du site de Ti Valo ;
- L'entreprise SEDE ENVIRONNEMENT pour le marché de traitement et valorisation des déchets verts.

**Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,**

- ➔ **AUTORISE LE PRESIDENT** à signer et notifier les marchés cités ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME  
A Ploufragan, le 19 décembre 2018

**Le Président**  
**Thierry BURLOT**



**KERVAL CENTRE ARMOR  
BUREAU DU 18 DÉCEMBRE 2018**

**Convocation du 11 décembre 2018**

Nombre de membre du bureau : 14

L'an deux mil dix-huit le dix-huit décembre à quatorze heures trente, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au Centre de tri Générès à Ploufragan, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLLOT

NOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLLOT	SMITOM Launay Lantic	X	
Claude BLANCHARD	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean-Luc BARBO	LAMBALLE Terre et Mer	X	
Yvon LE JAN	Loudéac communauté Bretagne centre		X
Marie-France BOULDÉ	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Bruno BEUZIT	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean Michel GEFFROY	SMITOM Launay Lantic		X
Claude LAYEC	DINAN Agglomération		X
Françoise LE FUR	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Christian LE MAITRE	St Brieuc Armor Agglomération		X
Jean Yves LOYER	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean MÉGRET	LAMBALLE Terre et Mer	X	
Daniel NABUCET	LAMBALLE Terre et Mer		X
Gilles THOMAS	Loudéac communauté Bretagne centre		X

Présents : 08

Absents : 6

Votants : 08